



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



RAPPORT DE JURY EXTERNE

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES

Externe public – Troisième voie

Externe privé – Second concours interne privé

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

SESSION 2017

FRANÇAIS

Rapport externe du jury

Epreuve d'admissibilité français, session de 2017

Présentation du sujet : en ses trois parties, le sujet proposé correspondait parfaitement aux définitions actuelles de cette épreuve d'admissibilité.

1. Question relative à 4 textes proposés (sur 11 points) : cette année, les textes étaient un extrait du roman de Chrétien de Troyes (*Yvain ou le chevalier au lion*, date approximative 1177) ; un extrait d'une célèbre tirade narrative dans la tragédie classique de Racine *Phèdre* (1677) ; un extrait du roman de V. Hugo *Notre Dame de Paris* (1831) ; le monologue du héros à la fin de la pièce d'Eugène Ionesco *Rhinocéros* (1959). La question demandait d'analyser « la façon dont les textes du corpus questionnent la relation entre monstruosité et humanité. »

2. « Connaissance de la langue » (sur 11 points). Les quatre exercices portaient sur le vocabulaire (dans le texte de Racine), les pronoms personnels (texte de Racine), l'orthographe de la terminaison en [e] (texte de Chrétien de Troyes), et la valeur des temps des formes verbales conjuguées dans un extrait de la pièce de Ionesco.

3. Une analyse de supports d'enseignement (sur 13 points). L'analyse attendue portait sur quatre documents utilisés pour construire une séquence pour le cycle 3, sur un extrait de l'*Odyssée* concernant l'épisode du Cyclope : les deux premiers documents consistaient en ressources pour l'enseignant, les deux derniers en deux fiches destinées à des élèves et conçues par le professeur pour le travail en séance, accompagnées d'un écrit d'élève. NB 5 points « permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat. »

On ajoutera qu'une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

Remarques sur la première partie de l'épreuve

Cette première question présentait une particularité cette année, au regard d'une certaine tradition récente : on y relevait l'absence de ce que l'on a coutume d'appeler « texte d'idée » (essai, exposé, réflexion, manifeste...), puisque les quatre textes proposés étaient seulement tirés de romans (Chrétien de Troyes et Hugo) et de pièces de théâtre (Racine et Ionesco). De plus, en lieu et place d'une réflexion sur des pratiques culturelles (sujet de 2016 sur la fréquentation sociale des musées), la question orientait les lectures et les analyses vers les thématiques littéraires (et, plus largement, artistiques) de la monstruosité et de l'humanité. Il

importait que les candidats ne se laissent pas désarçonner par un sujet qui pouvait apparaître comme n'ayant que peu de rapport avec le métier de professeur des écoles. Mais qui en possède un bien évidemment.

En effet, la double thématique retenue à travers le corpus correspond à une dimension des nouveaux programmes de français pour le cycle 3 : l'un des thèmes personnels et littéraires de ces programmes est en effet « se confronter au merveilleux, à l'étrange », à travers des œuvres et textes mettant en scène « des personnages sortant de l'ordinaire ou des figures surnaturelles » et en s'interrogeant « sur le plaisir, la peur, l'attraction ou le rejet suscités par ces personnages. » Le dossier ouvrait des perspectives pour une lecture en réseau sur une telle thématique, avec la particularité que les textes proposés n'étaient pas extraits de la littérature pour la jeunesse, mais d'œuvres littéraires patrimoniales.

De ce fait, la deuxième difficulté de cette première question résidait dans la grande distance entre les extraits puisqu'on demandait aux candidats de réfléchir à la question posée à partir d'un texte médiéval adapté en français moderne, d'une tirade d'un écrivain classique, d'un passage narratif d'un écrivain romantique, d'un monologue écrit par un dramaturge du XX^e siècle : il fallait ainsi pouvoir entrer dans des textes rédigés dans des états différents du français et relevant de cultures et d'esthétiques relativement différentes.

On notera, en outre, que la thématique de la monstruosité est présente dans la réflexion actuelle sur la littérature, les arts plastiques, le cinéma... (cf. étude de Marie-Hélène Larochelle, *Monstres et monstrueux littéraires*, Québec, 2008, qui comporte des études sur Zola, Sartre, Giono, le roman policier contemporain, chez Hergé ou le peintre Magritte, ainsi que dans le film *2001, Odyssée de l'espace* de S. Kubrick).

Pour élaborer leur réflexion, les candidats pouvaient remarquer que, dans les quatre textes, l'opposition du monstre et de l'humain passe par un récit centré sur un héros. Dans les deux premiers extraits, le héros combat un monstre ; dans le texte de Hugo, le héros est monstrueux, mais sa monstruosité physique n'est pas le reflet d'une monstruosité morale, bien au contraire. Quant à la monstruosité de Bérenger dans la pièce de Ionesco, elle est paradoxale : seul humain à être resté humain, Bérenger est dans l'hésitation : il souhaite momentanément devenir un monstre comme les autres, avant de décider de rester humain.

En prenant en compte les moments historiques, on peut ajouter que, dans le roman médiéval et dans la tragédie classique, s'observe une simplicité de définition du monstre : il est ce à quoi le héros humain est confronté, une forme d'animalité ou de phénomène naturel. Dans les textes qui viennent après les Lumières et la Révolution française, la monstruosité concerne

l'homme lui-même. Et, pour Ionesco qui écrit après la Seconde Guerre mondiale, cette monstruosité apparaît comme une tentation forte, à laquelle la majorité n'a pas su résister. Bien entendu, un candidat doit montrer qu'il a compris les textes (compréhension littérale, mais aussi utilisation des éléments de présentation, pour déboucher sur une dimension « inférentielle pragmatique » de la compréhension, lorsque le candidat utilise ses connaissances littéraires et historiques). Il doit aussi et surtout construire une réflexion en effectuant des comparaisons et des oppositions entre les extraits à partir de la thématique humanité/monstruosité mentionnée dans la question. L'organisation de sa réponse doit apparaître clairement sous la forme d'un plan en plusieurs parties, où les transitions et des articulations logiques permettent de suivre un raisonnement qui aboutit à une conclusion.

Parmi bien d'autres, le plan suivant est possible :

1. Une relation d'opposition et d'altérité entre monstruosité et humanité (l'un contre l'autre)
 - a. Référentielle, entre réel et irréel
 - b. Naturelle, entre humanité et animalité.
 - c. Symbolique et morale, entre bien et mal.
2. Une relation complémentaire (pas l'un sans l'autre)
 - a. Le monstre construit le héros ou l'homme par la confrontation
 - b. Le regard de l'homme construit le monstre
3. Une relation réversible (l'un devient l'autre)
 - a. Le monstre peut être humanisé
 - b. Le monstre devient un héros
 - c. L'homme, dans un monde de rhinocéros, devient monstrueux.

Prestations et conseils

Les écrits des candidats ont été divers et la question a parfois été traitée très rapidement lorsque le candidat l'a fait à la fin de l'épreuve, après avoir traité les deux autres questions. Certaines réponses proposaient une réflexion texte par texte sans point de vue synthétique, ce qui n'est pas dans la lettre d'un exercice qui demande de faire montre de esprit de synthèse. On rappellera aux candidats qui n'ont pas suivi un cursus de licence en lettres, que la préparation à cette partie de l'épreuve lui demande de retrouver des compétences et des connaissances acquises dans l'enseignement secondaire, en particulier pour la préparation de l'Epreuve Anticipée de Français. Il peut toujours aussi développer ses connaissances littéraires, artistiques, et générales, par des lectures d'œuvres diverses, le visionnement de films classiques ou contemporains, ainsi que par la lecture de pages culturelles dans la presse et dans les revues spécialisées consacrées à l'enseignement du français, en particulier pour repérer les thématiques fortes de la culture contemporaine.

Remarques sur la deuxième partie de l'épreuve

Vocabulaire : il fallait trouver l'équivalent moderne et courant de deux termes caractérisés comme poétiques dans la langue classique (coursier, onde) et de deux périphrases : plaine liquide, montagne humide.

Quand un candidat ne connaît pas l'un de ces termes ou l'une de ces formules, il doit bien entendu s'aider du contexte.

Les réponses des candidats ont été diverses : ainsi pour le groupe nominal « montagne humide », les correcteurs ont trouvé « une énorme vague » ; « un flot monstrueux » ; « un raz de marée » ; et même un « tsunami ». Si la connotation d'animal monstrueux mythique dont le co-texte est porteur n'est pas présente dans ces quatre propositions, le terme de tsunami possède en outre le défaut de sa précision extrême et de son étrangeté linguistique. La quête d'un équivalent moderne doit aussi tenir compte du registre du texte.

Pronoms personnels. Il y avait 22 pronoms à relever, mais cela était loin de suffire. Le sujet demandait aussi que les candidats les classent en mentionnant leur fonction et précisant leur forme. Il fallait ainsi distinguer les pronoms sujets, du pronom COD, des pronoms COI, du pronom complément circonstanciel (ou de phrase). On attendait aussi une caractérisation du pronom réfléchi, des formes composées (lui-même). On félicitera les candidats qui ont même su traiter de la particularité du pronom « on », précédemment considéré comme un « indéfini » et récemment classé comme « personnel ».

Cette question qui était complexe a également montré certaines défaillances des candidats.

Orthographe des terminaisons en [e] : un classement très simple permettait de distinguer les terminaisons de verbes et les terminaisons de noms, ici féminins avec le suffixe -té et le suffixe -ée.

Pour les verbes, on devait distinguer en outre :

- Le suffixe de 2^e pers. Pluriel : -ez
- Le suffixe d'infinitif des verbes du 1^{er} groupe : -er
- Le suffixe des participes des verbes du 1^{er} groupe, en évoquant leur accord selon la construction : avec l'auxiliaire ("ayant essuyé"), ou comme épithètes (liée : "souillée", et détachée : "dressé").

Valeurs des temps et modes verbaux

Cette question a pu également être traitée de manière très partielle : un certain nombre de candidats se contente de mentionner le temps des verbes sans caractérisation de leur valeur, alors que cela était explicitement demandé. Il est important que les candidats connaissent les

différentes valeurs du présent de l'indicatif (dans le texte : d'énonciation, et présent étendu), comme celles du passé composé (utilisé pour une action achevée mais considérée comme reliée au présent), du futur (action considérée par rapport à un avenir), du conditionnel présent (nuance d'irréel du présent ici).

Conseils généraux sur la question 2

La préparation à cette partie de l'épreuve nécessite de la part des candidats un travail en profondeur de la langue française : si le repérage des formes est important, une connaissance précise des emplois et des valeurs est attendue. Il faut bien considérer que cette connaissance en profondeur est une aide dans la pratique quotidienne du métier de professeur des écoles : elle permet de proposer aux élèves des explications plus claires, des réponses pertinentes aux questions posées, des réactions adaptées aux erreurs.

Bien sûr certains candidats sont de bons linguistes et l'on peut se féliciter du fait que 5 copies des concours publics aient obtenu entre 10,5 et 11 pour cette partie 2.

Remarques sur la troisième partie de l'épreuve

L'ensemble des quatre documents était relativement complexe et demandait des compétences de lecture de la part des candidats.

Les quatre questions permettaient un approfondissement de l'analyse de ces documents puisqu'on partait de leur description et de la définition des choix du professeur (question 1) pour aboutir à l'analyse d'une production d'élève (question 4), en passant par la détermination des compétences travaillées à travers les choix du professeur (question 2) et l'appréciation de ces choix en relation avec les programmes (question 3).

Pour la question 3, les réponses ont montré une défaillance assez répandue dans la connaissance des programmes : cette défaillance s'explique en partie, bien entendu, par la complexité et la finesse des programmes en vigueur. Mais il faut rappeler aux candidats que si les grandes lignes des programmes doivent être connues, leurs raisons d'être, leurs ressorts, leurs relations avec les recherches les plus récentes ne doivent pas être négligés car ces connaissances en profondeur permettent de mieux s'approprier les dits programmes dans la perspective de leur mise en œuvre dans les classes.

Quant à l'expression d'un point de vue critique qui était demandée dans la question 4, elle est loin d'être toujours présente. Pour une épreuve de concours, les candidats font souvent preuve d'une certaine réserve : ils craignent d'être jugés sur la conformité de leur point de vue avec celui du jury. Mais un candidat à l'emploi de professeur doit posséder assez d'assurance dans ses savoirs pour se permettre un jugement critique sur les documents qui lui sont présentés : un tel jugement fait partie des compétences de l'enseignant d'aujourd'hui

confronté à des ensembles d'exemples en ligne sur le net, qui ne sont pas toujours de la plus grande pertinence et qui, de toute façon, nécessitent tous des adaptations à la réalité des classes. En outre, les correcteurs sont tout à fait prêts à considérer avec bienveillance les arguments d'un candidat qui manifeste ainsi une certaine hauteur de point de vue.

L'expression écrite des candidats

Les notes d'expression vont de 0 sur 5 (8 copies) à 5/5 pour 263 copies, avec une moyenne de 3,30 sur 5, soit une moyenne de 13,20 sur 20 (737 copies ont une note au-dessus de la moyenne pour l'expression). Les erreurs sanctionnées sont relativement diverses, mais, pour l'orthographe, elles relèvent plus de la dimension grammaticale que de l'orthographe d'usage. Il faut donc attirer l'attention des candidats sur la question des accords : un retour sur les connaissances mais aussi des entraînements purement techniques peuvent permettre d'améliorer une orthographe défailante. Par rapport à la session précédente, le nombre de copies avec des graphies très difficiles à lire – parfois illisibles - est en nette diminution. Les membres du jury se félicitent de ce progrès, mais ils tiennent à rappeler qu'un futur professeur des écoles se doit d'avoir une écriture parfaitement lisible.

Rapport établi par J.-F. Massol, responsable de l'épreuve de français, en collaboration avec les membres du jury.